

France et fédéralisme

Par **etienne**, le **09/10/2014** à **15:34**

Bonjour à vous, étudiant en droit à Rennes depuis septembre (L1), j'ai décidé de m'inscrire sur ce beau forum !

Mon premier post, celui-ci donc, est pour vous demander un avis sur une question de droit constitutionnel.

J'ai traité en dissertation "**France et fédéralisme**", et j'ai peur que mon plan soit mal articulé ou impertinent par rapport au sujet.

Je m'explique : je tache de démontrer que la France entretient un rapport ambigu vis-à-vis du fédéralisme ; officiellement état unitaire, mais avec un glissement vers une forme fédérale "bâtarde" (décentralisation asymétrique, collectivités à statut particulier, loi du 28 mars 2003, "constitution" européenne et j'en passe).

Que pensez vous d'un plan du type :

I : Décentralisation et fédéralisme dissociatif

A/ Etat unitaire et décentralisation

B/ Disparités et territorialisation du droit

(le B n'est-il pas une redite du A ..?)

II Construction européenne et fédéralisme associatif

A/ Construction européenne et souveraineté nationale

B/ Glissement vers une double échelle de fédéralisme

(le §B me servirait de conclusion, en expliquant que d'une part risque de régionalisation en France, et d'autre part, fédéralisme en Europe)

Qu'en pensez vous ? Ce plan n'est-il pas trop "catalogue" ou incomplet ? Est-il ok point de vue méthodo (concernant le II B) ?

Merci d'avance [smile3]

Par **julietounette**, le **09/10/2014** à **19:58**

je trouve que c'est effectivement un bon plan, je l'ai montré à un professeur qui l'a confirmé
Bon courage pour le développement si tu as des questions n'hésite pas

Par **etienne**, le **09/10/2014** à **20:55**

Ok merci à toi !

Par **julietounette**, le **09/10/2014** à **21:26**

De rien:)

Par **julietounette**, le **09/10/2014** à **21:30**

j'aurais également une question à te poser, comment as-tu fait pour trouver ton plan? Comment est-ce que tu as fait? Je te pose ces questions car j'ai une dissertation sur les principes régissant le fédéralisme et je dois dire que je suis assez embêtée.
Merci d'avance:)

Par **etienne**, le **09/10/2014** à **21:36**

Pour ton sujet essaie de te référer à la méthodologie disponible sur le forum, ils proposent des plans types en fonction du thème que tu abordes (ex : principe juridique etc...).

Sinon cherche sur le web, tu devrais trouver pas mal de sites qui mettent en ligne des pdf avec des conseils méthodologiques adaptés au droit Constitutionnel ! :)

Bon courage !

Par **julietounette**, le **09/10/2014** à **21:40**

Tu as raison je vais faire ce que tu m'as conseillé afin de trouver un plan pertinent. Après avoir trouvé mon plan, ça sera plus facile.
Merci pour tes conseils :)